

SCÈNES DE MUSIQUES ACTUELLES

QUELS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES POUR LES LIEUX DE PETITE ET MOYENNE JAUGES¹ ?

DONNÉES 2010-2012

Sans avoir la prétention de réaliser une étude approfondie de la situation économique des lieux de musiques actuelles, ces indicateurs, extraits des données mises à la disposition du CNV par ses affiliés, sont présentés ici pour alimenter la réflexion et apporter des éléments de réponse à de nombreuses questions.

Quel est le budget moyen de ce type de lieu ? Quelles particularités économiques peut-on observer dans la diversité de ces structures ? Quelles sont les différentes ressources de ces salles de spectacles ? Comment évoluent leurs charges et leurs produits ? Quelles parts représentent les activités de diffusion ? Enfin, quels sont les apports de chacun des partenaires (l'Etat et les Collectivités Territoriales en particulier) ?

Quelques propos recueillis lors de la table ronde « économie(s) des scènes de musiques actuelles » organisée dans le cadre de Rencontres & Débats des Trans Musicales de Rennes 2013, illustrent cette publication.

CHAMP, ÉCHANTILLON, TYPOLOGIE

Suite à l'étude réalisée sur l'économie d'une date², c'est le budget global des structures gestionnaires de lieux de diffusion spécialisés « musiques actuelles » qui est scruté, à partir d'un échantillon représentatif de lieux de petite et moyenne jauge. Les données ont été collectées auprès de 74 lieux lors du dépôt des dossiers de demande d'aide à la diffusion (commission 7, « Aide à l'activité des salles » du CNV) de 2010 à 2012. Ces budgets ainsi que les indicateurs de diffusion (nombre de représentations, fréquentation, prix moyen du billet) ont été analysés puis croisés avec d'autres informations disponibles au CNV³ et celles issues de la Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC).

Tous ces lieux de diffusion sont spécialisés : leur programmation est presque exclusivement (+de 80%) composée de concerts de musiques actuelles. Leur jauge se situe entre 100 et 2 000 places. 59% des lieux sont labellisés SMAC⁴ ou en cours de labellisation. Un tiers porte également une activité festivalière, de plus ou moins grande importance vis-à-vis de l'activité de diffusion du lieu⁵. 88% des exploitants de ces lieux sont des structures associatives. Face à leur grande diversité et pour une meilleure compréhension des chiffres, il a été retenu, comme dans l'étude précédente⁶, une typologie des lieux basée sur 3 critères : la jauge maximale utilisée, le montant des recettes annuelles de billetterie et le contexte géographique. 4 catégories ont été ainsi définies au sein desquelles se répartissent, comme suit, les 74 lieux étudiés. A noter que les salles parisiennes, ayant une économie particulière, ne sont pas représentées dans cet échantillon.

1/ Jauge comprise entre 100 et 2 000 places.

2/ Etudes publiées : en 2010 par le RIF « Les concerts de musiques actuelles en Ile-de-France en 2008 et 2009 », en 2012 par le CNV « La diffusion dans les lieux de musiques actuelles de petite et moyenne jauges en France » et en 2014 par la FEDELIMA, le SMA et le RIF « La

diffusion musicale des artistes professionnels dans les lieux de musiques actuelles en 2011 ».

3/ Sources d'informations liées à la déclaration de la taxe fiscale sur les spectacles et à l'affiliation des structures au CNV.

4/ En 2014, 86 structures sont labellisées ou en cours de labellisation par le MCC et 51 de ces structures font partie de l'échantillon de cette étude.

5/ Si l'activité festivalière est plus importante en poids budgétaire que celle du lieu et qu'il n'était pas possible de dissocier spécifiquement

le budget du lieu alors les structures n'ont pas été retenues dans l'échantillon de cette étude.

6/ « La diffusion dans les lieux de musiques actuelles de petite et moyenne jauges en France », CNV info N°29, Juin 2012.

14 grandes scènes :

Elles possèdent une jauge comprise entre 600 et 2 000 places et ont des recettes de billetterie annuelles supérieures à 180 000€. Elles se situent dans les grandes ou moyennes agglomérations⁷. Plus des trois quarts de ces lieux disposent de deux espaces scéniques, une grande salle et un club.

31 salles de jauges moyennes :

Elles ont une jauge comprise entre 300 et 600 places et jusqu'à 900 places pour celles qui ont des recettes annuelles de billetterie inférieures à 180 000€. Moins d'un tiers de ces lieux possèdent un club et ils se situent dans des agglomérations de toutes tailles.

19 lieux de petite capacité :

Ce sont des lieux avec un seul espace scénique dont la jauge est inférieure à 300 places dont les recettes annuelles de billetterie ne dépassent pas 90 000€ par an. Dans cette catégorie, on trouve, pour moitié, les clubs de jazz.

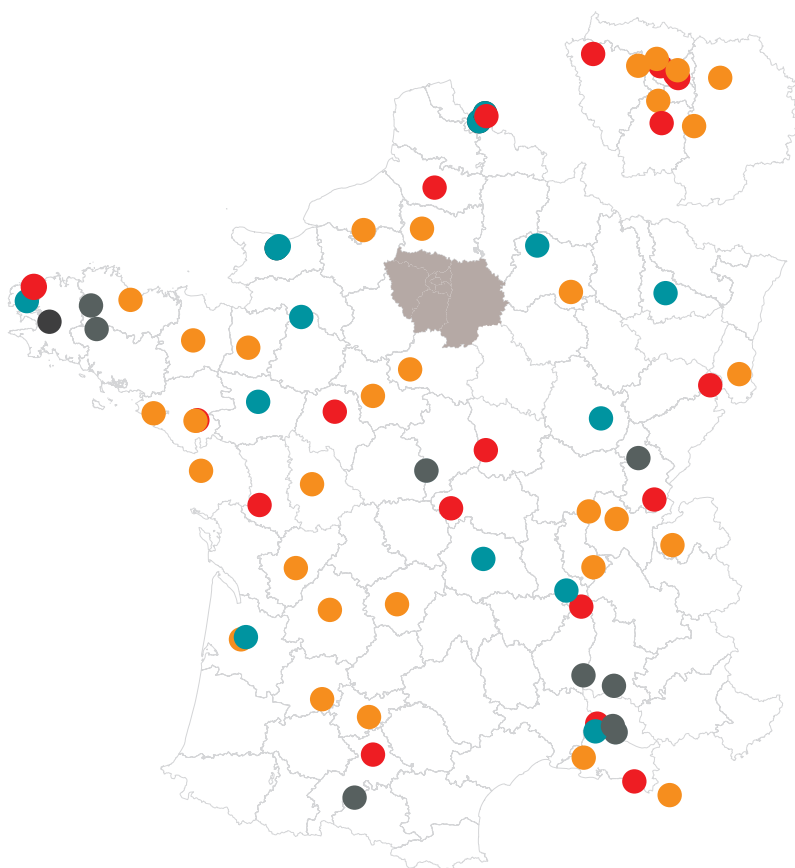
10 lieux en milieu rural :

La présence du lieu dans une zone rurale suffit pour le classer dans cette catégorie, c'est un critère exclusif. En dehors d'un lieu atypique, les lieux ruraux possèdent tous une jauge inférieure à 600 places et des recettes annuelles de billetterie inférieures à 60 000€.

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 74 LIEUX ÉTUDIÉS

LÉGENDES

- 14 grandes scènes
soit 19% de l'échantillon
- 31 salles de jauge moyenne
soit 42% de l'échantillon
- 19 salles de petite capacité
soit 26% de l'échantillon
- 10 lieux en milieu rural
soit 13% de l'échantillon



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articoque

En 2012, les 74 lieux comptabilisent au total 2 725 représentations payantes, soit 6% de la diffusion nationale⁸ pour près de 735 000 entrées, soit 3% de la fréquentation nationale. On observe, en moyenne, 37 concerts par an et par lieu avec une activité de diffusion plus soutenue de 49 concerts pour les grandes scènes et moins dense, 24 représentations, pour les lieux

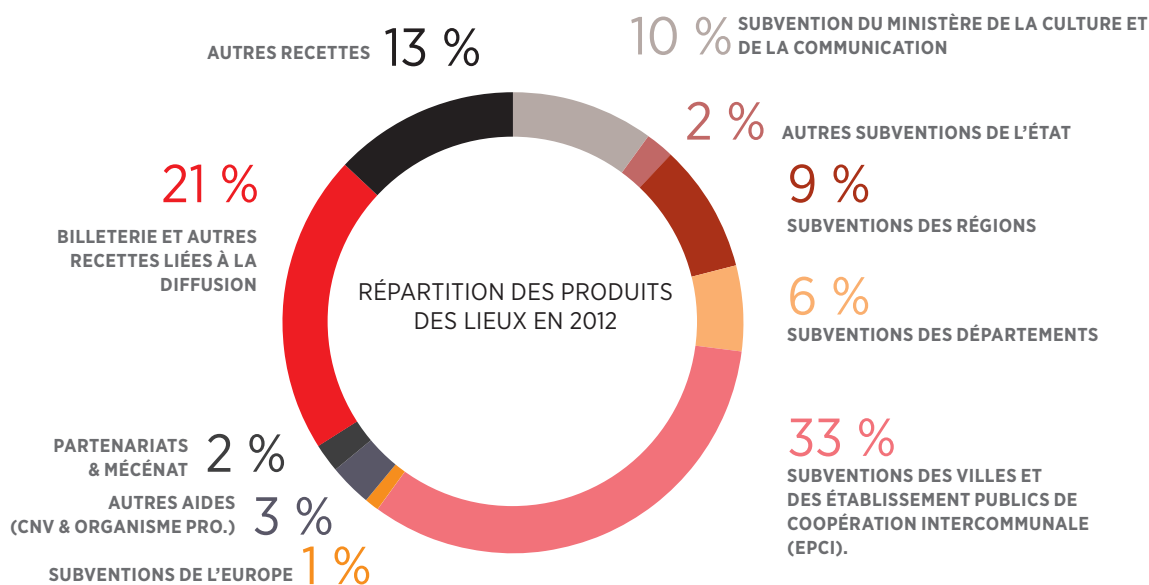
en milieu rural. La fréquentation moyenne frôle les 10 000 spectateurs par an et par lieu. Elle varie selon le type de lieu, entre 24 000 entrées pour les grandes scènes et 3 500 entrées pour les lieux de petite capacité. De 2010 à 2012, on observe une stabilité du nombre total de représentations et de la fréquentation totale.

^{7/} Agglomération de plus de 100 000 habitants.

^{8/} « Les Chiffres de la diffusion 2012, CNV, septembre 2013 »

LES PRODUITS DES LIEUX

La moyenne totale des produits des 74 lieux étudiés s'élève à 871K€, la médiane étant de 709K€. En fonction du type de lieu, la moyenne des produits est : pour les grandes scènes de 1,6M€, pour les salles de jauge moyenne de 880K€, pour les lieux de petite capacité de 517K€ et de 302K€ pour les lieux en milieu rural. On note, de 2010 à 2012, une évolution du total des produits de +4%.



Les produits se répartissent en trois grandes catégories :

les subventions publiques qui regroupent les subventions de l'Etat, des différentes collectivités territoriales et de l'Europe : elles représentent 61% du financement total des 74 lieux étudiés.

Les recettes propres liées à la diffusion de spectacles sont constituées principalement des recettes de billetterie et de bar. Elles correspondent à 21% de l'ensemble des produits.

D'autres ressources viennent compléter ces produits : les recettes liées aux activités annexes des structures (soit 13% du total des produits) et les aides des organismes professionnels ainsi que les apports des partenaires, sponsors ou mécènes (soit 5% du total des produits).

Cette répartition des produits en 2012 est semblable à celle obtenue en 2010 pour le même échantillon de lieux. Il n'y a pas de modification fondamentale du « poids » de chaque source de financement au cours de cette période. Selon le

type de lieu, on remarque quelques différences dans la structure des financements. Les grandes scènes ont des recettes liées à la diffusion plus fortes en proportion, soit 32%, contre 10% à 18% pour les autres catégories de lieux.

Les subventions publiques de l'Etat et des collectivités territoriales représentent, quel que soit le type de lieu (de 55% pour les grandes scènes à 62% pour les lieux de petite capacité), plus de la moitié des ressources de ces structures.

EVOLUTION DU TOTAL DES PRODUITS DE 2010 À 2012

↗ DE 4%

SUBVENTIONS DE L'ÉTAT (12% des produits)

→ Stabilité avec ↗ de 10% des subventions du MCC et ↘ de 34% des autres aides de l'Etat.

SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (48% des produits)

↗ de 4% avec ↗ de 6% pour les subventions des régions et ↗ de 3% pour les subventions des Départements, des Villes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

AUTRES FINANCEMENTS (5% des produits)

↗ de 5% avec ↗ de 67% des apports en mécénat et en partenariat-sponsoring

LES RECETTES PROPRES (21% des produits)

↗ de 2% avec ↗ de 7% des recettes de billetterie

« La Ministre de la Culture et de la communication, Aurélie FILIPPETTI a mis en œuvre et conforté le plan SMAC, annoncé par Frédéric MITTERRAND au Printemps de Bourges 2011. Pour la période 2011-2014, ce plan a permis de mobiliser 1,9M€. L'objectif est de labelliser environ 100 SMAC qui bénéficieront d'un soutien minimum de 70 000€, ce qui représente 20% des financements publics de ces équipements ».

ANDRÉ CAYOT,
DGCA, MCC

« Le festival Panoramas s'autofinance à plus de 80% mais, pour autant, les aides des collectivités restent essentielles pour garantir, par exemple : un prix d'entrée acceptable, des actions de prévention, l'accessibilité... Le financement des collectivités est primordial mais il est souvent beaucoup plus faible sur des territoires sans métropole. C'est pour cette raison que le soutien de tous les partenaires financiers est d'autant plus crucial qu'il s'effectue dans un souci d'équité territoriale ».

EDDY PIERRES,
association Wart, Morlaix

LES SUBVENTIONS DE L'ETAT

Ces subventions représentent 12% du total des produits et elles sont issues, en majorité, du Ministère de la Culture et de la Communication. Une moindre part provient d'autres ministères comme celui du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (aides à l'emploi).

Les subventions du Ministère de la Culture et de la Communication⁹ représentent 10% du total

des produits des 74 structures. Elles s'élèvent en moyenne à 85K€ avec une médiane à 75K€. Les aides du MCC sont d'un montant plus faible, en moyenne pour les petits lieux et pour les lieux en milieu rural mais elles représentent une part plus importante de leurs produits soit respectivement 11% et 16% des produits. Cette part est plus faible pour les grandes scènes (9%) et pour les salles de jauge moyenne (10%).



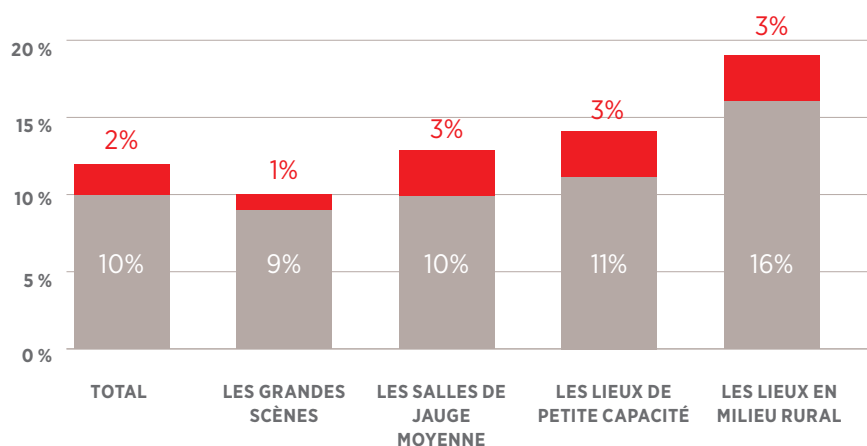
De 2010 à 2012, les subventions du Ministère de la Culture et de la Communication ont progressé de 10%. 40 lieux, soit plus de la moitié de l'échantillon, ont bénéficié d'une augmentation de leur subvention, 16 ont obtenu un maintien et 18 ont connu une baisse.

Les subventions des autres ministères ont globalement diminué de 34%, cette variation est essentiellement due au non renouvellement des aides à l'emploi. En combinant ces deux effets, on obtient une stabilité de l'aide financière totale attribuée par l'Etat à l'ensemble des lieux étudiés.

PART DES SUBVENTIONS DE L'ETAT DANS LE TOTAL DES PRODUITS DES LIEUX EN 2012

LÉGENDES

- Autres subventions
- Subventions MCC



9/ Les aides du MCC au réseau des SMAC en 2011 étaient de 8,4M€ « Repères n°8 : Les principaux réseaux et programmes financés par le ministère

de la culture (création artistique) » disponible sur le site www.culturecommunication.gouv.fr

LES SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

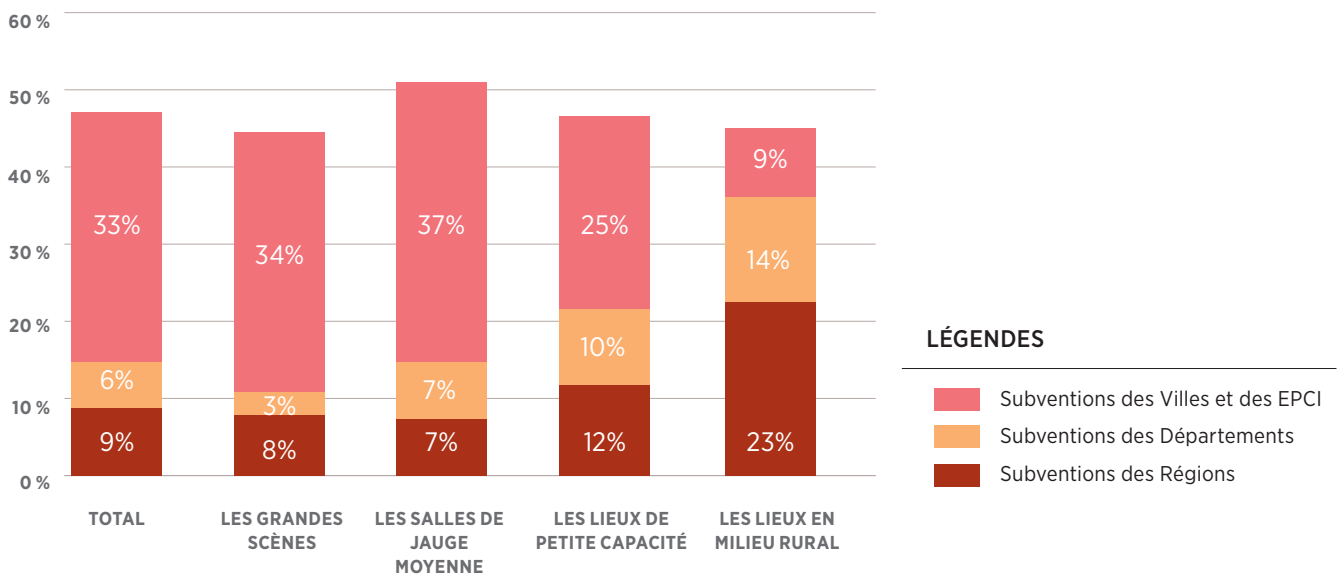
Ces subventions sont issues des Régions, Départements, Villes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Globalement, elles représentent, en 2012, 48% de la totalité des produits des lieux soit 33% pour les Villes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, 9% pour les Régions et 6% pour les Départements. Cette répartition varie légèrement selon le type de lieu passant de 45% des produits pour les grandes scènes à 51% pour les salles de jauge moyenne mais il reste très significatif, quel que soit le type de lieu. A de rares exceptions près, tous les lieux

étudiés bénéficient de subventions provenant de chacune des collectivités territoriales.

La moyenne totale par structure de ces subventions s'élève à 418K€ et varie de 139K€ (pour les lieux en milieu rural) à 794K€ (pour les grandes scènes). La répartition de ces subventions des différentes collectivités varie également selon le type de lieu. Pour les grandes scènes et les salles de jauge moyenne, la part des Villes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale est plus importante, représentant respectivement 34% et 37% des

produits. Pour ces deux catégories de lieux, la part cumulée des Régions et des Départements s'élève à 11% et 14%. S'agissant des lieux de petite capacité et des lieux en milieu rural, la part cumulée des Régions et des Départements représente une part plus importante avec respectivement 22% et 37% du total des produits. L'apport des Villes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale y est moindre, pour les lieux en milieu rural (9%), mais reste significatif pour les salles de petite capacité puisqu'il correspond à un quart de leurs produits.

PART DES SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LE TOTAL DES PRODUITS DES LIEUX EN 2012



De 2010 à 2012, les subventions des collectivités territoriales ont progressé de 4%. La plus forte augmentation (6%) provient de l'aide des Régions. Pour les Villes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ainsi que pour les Départements, une augmentation de 3% de leurs subventions est aussi observée.

Plus de la moitié des lieux de l'échantillon ont connu une hausse de leurs subventions de 2010 à 2012, quelle que soit la collectivité considérée. Pour les lieux qui ont subi une baisse du montant de leurs subventions, elle provient plus fréquemment des Départements et des Villes.

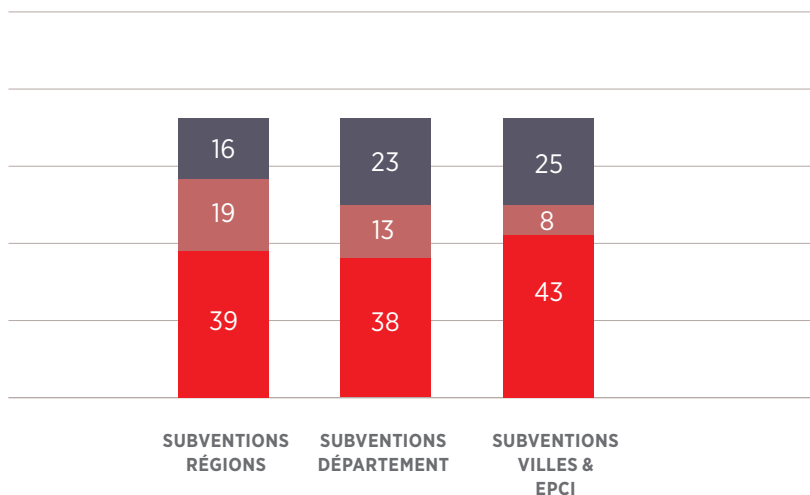
« On voit bien que les Régions jouent vraiment leur rôle en matière d'aménagement du territoire, il y a une forme de solidarité territoriale. En Bretagne, on soutient davantage les projets des territoires ruraux qui ne peuvent bénéficier d'un apport financier conséquent de la part de leur collectivité locale de proximité ».

MAÏWENN FURIC,
Région Bretagne

« Je milite pour une reconnaissance économique des projets artistiques. Outre le soutien des services culturels, il faut que les services économiques des Régions s'impliquent plus concrètement dans le développement économique et culturel des territoires ».

FRANÇOIS DELAUNAY,
Le Chabada,
Angers

NOMBRE DE LIEUX EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE 2010 À 2012 DES SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



LÉGENDES

- Lieux en baisse
- Lieux stables
- Lieux en hausse

« On a fait un tour de table avec nos mécènes. Leur cible est vraiment cette relation au territoire. Comment les politiques sur la jeunesse et l'épanouissement des personnes participent à l'attractivité ? Contrairement à ce que nous pouvions penser, c'est l'action culturelle qui intéresse nos partenaires ! »

ANNE BURLLOT-THOMAS,
Musiques au Pays de Lorient

D'AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

En 2012, 0,6% des produits des lieux provient de subventions européennes (68K€ en moyenne pour 6 lieux aidés). Un très faible apport qui concerne le plus souvent des lieux situés à proximité des frontières, zones propices à la réalisation de projets éligibles aux programmes européens.

L'évolution au cours des 3 années de l'étude indique que le nombre de lieux aidés a augmenté ainsi que le montant total des aides mais les subventions européennes restent très marginales et peu significatives dans les recettes totales des lieux.

Le mécénat et le partenariat (sponsoring) comptent pour une part également assez faible (2%) dans les produits des lieux en 2012, quelle que soit leur catégorie.

Cependant, ces financements concernent beaucoup plus de structures. 77% des lieux, soit 57 structures de l'échantillon, ont obtenu des recettes de partenariat ou de mécénat. Les trois quarts de ces financements sont constitués de partenariat ou de sponsoring et, pour un quart, de soutien en mécénat.

On observe entre 2010 et 2012, une progression de 24% du nombre de structures bénéficiaires de ce financement privé dont l'enveloppe financière totale augmente de 67%, imputable à la forte croissance du partenariat. Le développement de ce type de soutien aux lieux devrait pouvoir s'observer plus précisément dans les années à venir¹⁰.

L'aide des organismes professionnels correspond en majeure partie au soutien du CNV¹¹ et représente 3% des recettes totales des lieux. De 2010 à 2012, on note une progression de 5% du total de ces aides, pour une moyenne qui atteint presque 30K€ par structure en 2012.

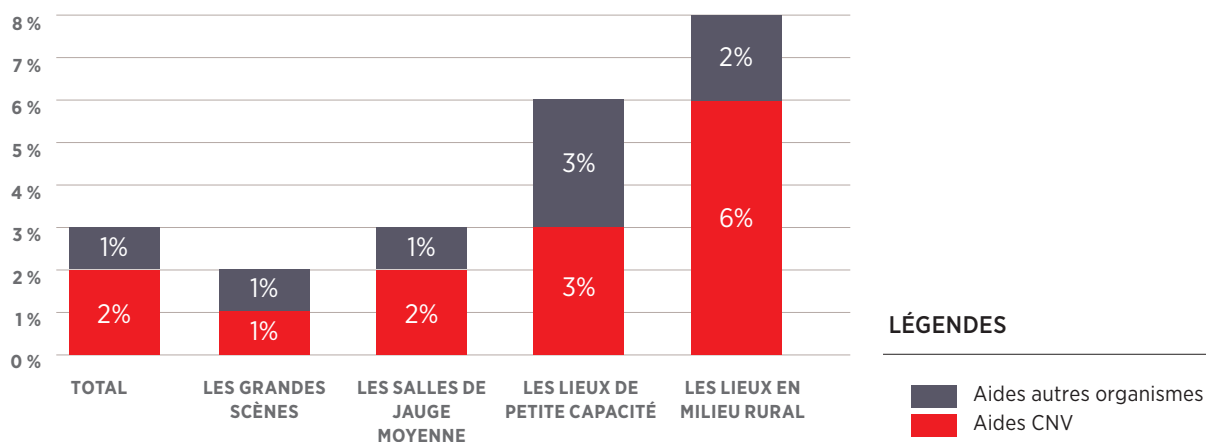
Cette part reste inchangée dans le total des produits (3%) mais selon le type de lieu, elle varie et occupe une place plus significative pour les lieux de petites capacités et les lieux en milieu rural où elle « pèse » entre 6% et 7% des produits. L'orientation des aides à la diffusion de la commission 7 du CNV n'est certainement pas étrangère à cela.

^{10/} D'après l'étude, publiée dans le CNV info N°34 en Janvier 2014, sur les festivals de musiques actuelles en France, les recettes liées au partenariat privé et au mécénat progressent

également, soit une hausse de 44% de 2008 à 2012 de ce type de recettes pour les festivals étudiés.

^{11/} Certes lié au mode de construction de l'échantillon basé sur des dossiers aidés par le CNV, mais les apports de la SACEM et d'autres organismes professionnels ne sont pas négligeables.

PART DES AIDES DES ORGANISMES PROFESSIONNELS DANS LE TOTAL DES PRODUITS DES LIEUX EN 2012



LÉGENDES

- Aides autres organismes
- Aides CNV

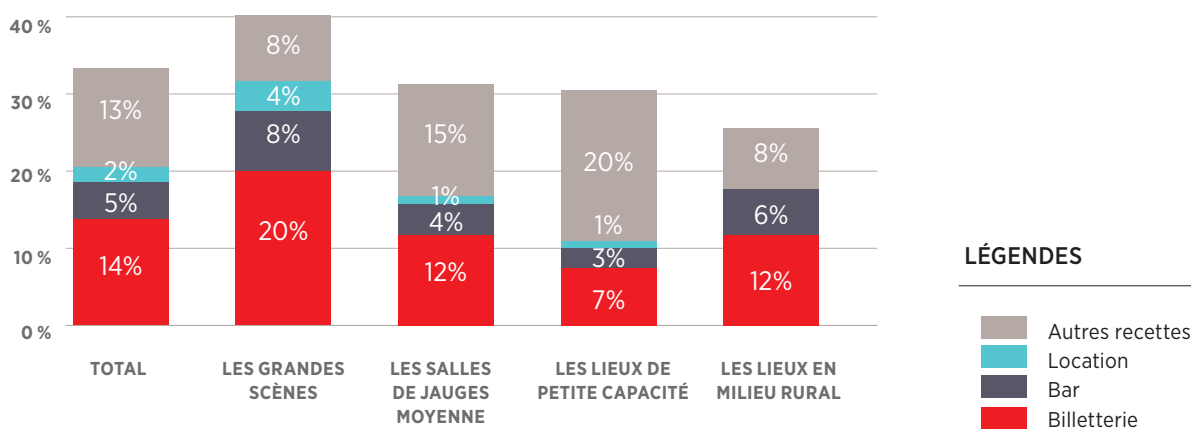
LES RECETTES PROPRES

Couramment appelées « autofinancement », les recettes propres représentent 35% de l'ensemble des produits des lieux en 2012. Elles sont constituées des recettes de billetterie, de bar et restauration, des produits de location du lieu ainsi que d'autres recettes qui peuvent être liées aux activités annexes des structures. La part des recettes propres dans les produits varie, selon le type de lieu, entre 26% pour les lieux en milieu rural, et 40% pour les grandes scènes, en passant par 30% pour les deux autres

catégories. Les grandes scènes apparaissent plus autonomes par rapport aux financements publics, grâce notamment à une part plus importante de recettes de billetterie (20% de leurs produits), également en raison des recettes de bar et restauration (8%), mais aussi du fait de la présence de recettes de location (4%). Les produits des activités annexes des structures (adhésions, studios de répétition, ateliers et stages) sont plus fortement présents (15%) dans la catégorie des salles de jauge moyenne,

ainsi que dans les lieux de petite capacité (20%). De 2010 à 2012, la part des recettes propres n'a pas évolué dans la globalité des ressources. Elle progresse pourtant légèrement en valeur, de 2%, sous l'effet de la hausse des recettes de billetterie (+7%). La stabilité du nombre de représentations et de la fréquentation, décrite précédemment, indique que cette augmentation du montant des recettes de billetterie est principalement due à la hausse du prix moyen du billet, qui, de 13€ en 2010 passe à 14€ en 2012.

PART DES DIFFÉRENTES RECETTES PROPRES DANS LE TOTAL DES PRODUITS DES LIEUX EN 2012



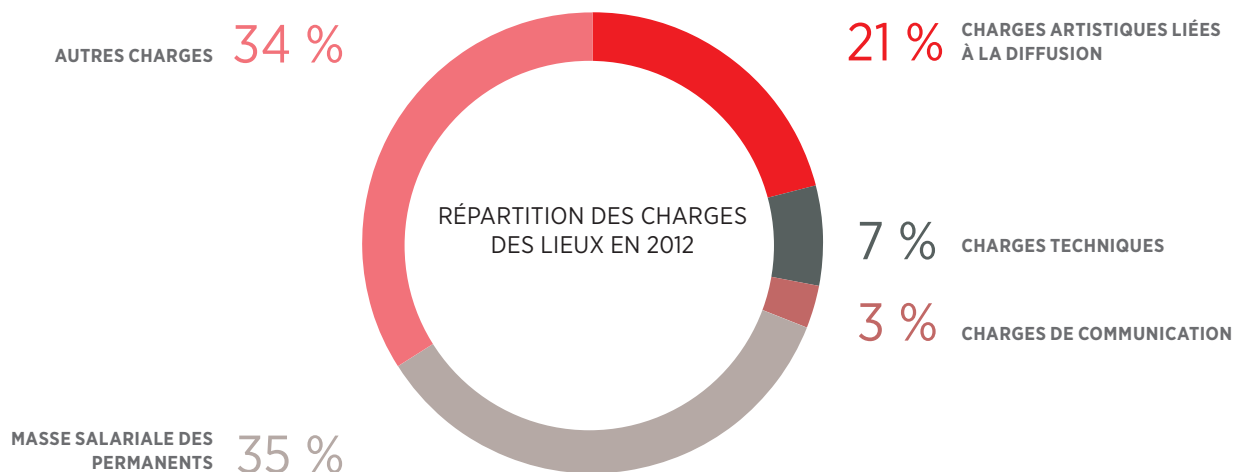
LÉGENDES

- Autres recettes
- Location
- Bar
- Billetterie

DU CÔTÉ DES CHARGES

Trois catégories représentent chacune près d'un tiers des charges totales des lieux. Il s'agit des charges spécifiquement liées à la diffusion (artistiques, techniques et communication), de la masse salariale des permanents et des autres charges de structure (électricité, entretien, frais administratifs...). Plus précisément, 31% des charges sont liées à la diffusion de concerts¹² dont 21% concernent les charges artistiques, 7% les charges techniques et 3%, la communication.

À l'exception de la part un peu plus importante des charges techniques pour les grandes scènes et de la part plus lourde des charges artistiques dans les lieux en milieu rural (éléments déjà observés en 2010 dans une précédente étude¹³), on retrouve une répartition générale des charges pratiquement identique à toutes les catégories de lieux.



LES CHARGES ARTISTIQUES

Elles représentent 182K€ en moyenne annuelle par lieu, variant de 375K€ pour les grandes scènes à 184K€ pour les salles de jauge moyenne et moins de 100K€ pour les lieux de petite capacité et les lieux en milieu rural. Les charges artistiques représentent 21% du total des charges et elles « pèsent » un peu plus lourd dans la catégorie des lieux en milieu rural (24%) et plus faiblement pour les lieux de petite capacité (18%). S'agissant des lieux de grande et moyenne capacité, la part des charges artistiques dans le

budget total est respectivement de 22% et 21%. Elles sont composées :

- en grande partie des contrats artistiques (contrats de cession, d'engagement et de coréalisation) soit 16% du budget total des lieux,
- des charges de transport, d'hébergement,
- de restauration (3%) et de diverses charges (2%), telles que les droits d'auteur SACEM, la taxe CNV...

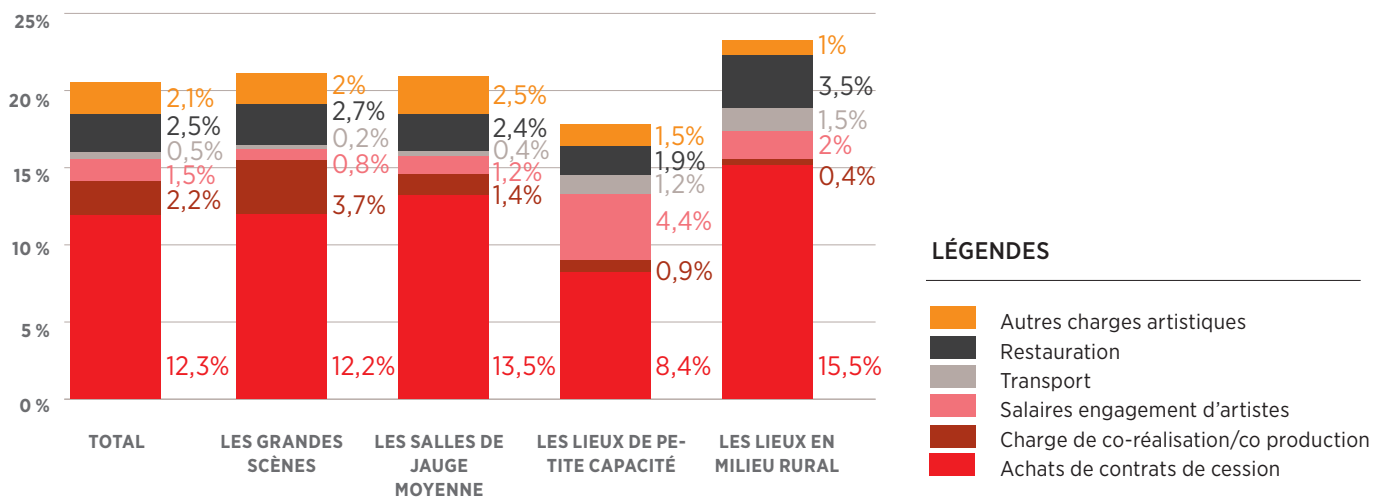
On note une part plus importante de contrats d'engagement dans les lieux de petite capacité, soit 4% des charges, un chiffre qui s'explique par la présence des clubs de jazz dans cette catégorie. Les clubs de jazz pratiquent, en effet, plus fréquemment l'emploi direct des musiciens. Autre différence entre les types de lieux : la part plus importante des contrats de coréalisation dans le total des charges des grandes scènes (4%), due à la programmation d'artistes de forte notoriété.

¹² / Hors salaires des permanents affectés à l'activité de diffusion.

¹³ / « La diffusion dans les lieux de musiques actuelles de petite et moyenne jauges

en France », CNV info N°29, Juin 2012

PART DES CHARGES ARTISTIQUES DANS LE BUDGET TOTAL DES LIEUX EN 2012



LÉGENDES

- Autres charges artistiques
- Restauration
- Transport
- Salaires engagement d'artistes
- Charge de co-réalisation/co production
- Achats de contrats de cession

L'ensemble des charges artistiques pour les 74 lieux a augmenté de 2010 à 2012 de 11%. La ligne budgétaire des contrats artistiques marque la plus forte progression, soit 12%, essentiellement due à l'augmentation du montant total des contrats de cession (+11%) et à la hausse de l'enveloppe des coréalisations (+34%). Cette dernière est uniquement présente dans la catégorie des grandes scènes, programmant des

artistes de forte audience. Comme le nombre total de représentations ne progresse pas, la hausse globale des dépenses artistiques des lieux semble donc s'expliquer par deux phénomènes : l'augmentation du montant des contrats artistiques pour les groupes bénéficiant d'une certaine notoriété et par le nombre d'artistes programmés (plateaux de groupes) plus élevé en moyenne, pour chaque concert.

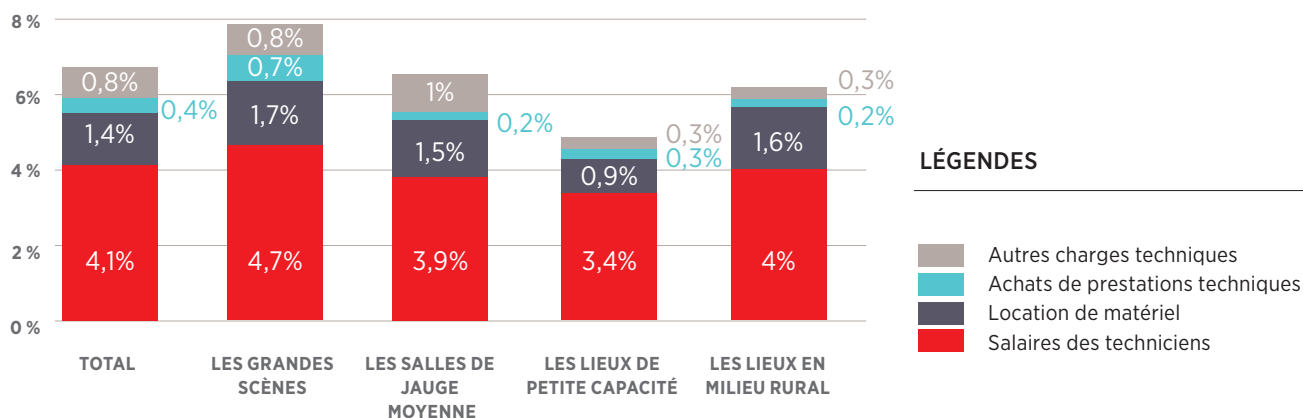
LES CHARGES TECHNIQUES

Les charges techniques se répartissent comme suit : les salaires des techniciens, la location de matériels, l'achat de prestations techniques et d'autres charges telles que les prestations de sécurité ou les frais d'assurances. La moyenne par lieu s'élève à 57K€ de charges techniques en 2012 et ces charges représentent un peu

plus de 6% du budget total des structures. La part de ces charges s'avère plus importante pour les grandes scènes (8%) et plus faible pour les lieux de petite capacité (5%). En termes de répartition, les salaires des techniciens, quel que soit le type de lieu concerné, constituent la part la plus importante de ces charges (entre

4 et 5% des charges totales). Comme souligné précédemment, les charges techniques pour les grandes scènes sont plus importantes en proportion et en valeur. Les frais de location et d'achat de prestations techniques sont plus fréquents dans les lieux de grande et moyenne capacité que dans les deux autres catégories de lieux.

PART DES CHARGES TECHNIQUES DANS LE BUDGET TOTAL DES LIEUX EN 2012



LÉGENDES

- Autres charges techniques
- Achats de prestations techniques
- Location de matériel
- Salaires des techniciens



« Le fonctionnement des lieux de musiques actuelles en Europe repose sur un modèle d'hybridation des ressources avec celles d'une économie de la redistribution (soutiens publics, professionnels), celles issues d'une économie de marché (production de spectacles, bar...) et puis, n'oublions pas, les ressources qui relèvent de la contribution bénévole ou du volontariat. Cette dernière ressource peut représenter dans certains pays (Pays Bas, Danemark) jusqu'à un tiers. Elle mérite donc d'être quantifiée, valorisée... Outre l'affirmation du champ de l'économie sociale et solidaire, c'est une donne à intégrer plus précisément dans la comptabilité des lieux. Cet apport permet aujourd'hui d'assurer la viabilité d'un modèle économique culturel et social.»

PHILIPPE BERTHELOT,
FEDELIMA

Entre 2010 et 2012, les charges techniques progressent de 7%, du fait de l'augmentation des frais de location de matériels et des achats de prestations techniques (+18%). Dans le même temps, la part correspondant aux salaires des techniciens reste stable.

Autres précisions concernant les charges des structures :

- les dépenses liées à la communication, soit 3% du total des charges pour une moyenne de 28K€ par lieu, progressent de 5% de 2010 à 2012,

- la masse salariale des permanents, soit 35% du total des charges pour une moyenne de 305K€ par lieu, augmente de 8% au cours de la même période.

Ces deux postes budgétaires conservent le même poids dans le budget total des 74 structures et varie peu selon les différents types de lieux.

EVOLUTION DU TOTAL DES CHARGES

↗ DE 6%

Artistiques
(21% des charges)
↗ de 11%

Communication
(3% des charges)
↗ de 5%

Autres charges
(34% des charges)
→ de 1%

Techniques
(7% des charges)
↗ de 7%

Masse salariale
(35% des charges)
↗ de 8%

UN ÉQUILIBRE PRÉCAIRE

Les différentes sources de produits (subventions et ressources propres) progressent moins rapidement (+4% de 2010 à 2012) que l'ensemble des charges des structures (+6% au cours de la même période). On observe que près de la moitié des structures de l'échantillon se trouve dans cette situation. Du côté de la diffusion, la hausse plus marquée (+9%) des charges, couplée à une progression plus faible des recettes (+5%), indique que l'économie de la diffusion au sein des structures étudiées, semble se fragiliser. Autre aspect de la situation, les subventions pu-

bliques ne sont pas spécifiquement fléchées sur l'activité de diffusion de lieux et, dans certains cas, elles sont orientées vers d'autres missions comme l'action culturelle. Sans le maintien ou l'augmentation entre 2010 et 2012 de certaines de ces subventions comme cela a été identifié, les exploitants des lieux seraient certainement confrontés à de plus grandes difficultés pour conserver un équilibre budgétaire. Si ce mouvement venait à perdurer ou s'amplifier, c'est l'équilibre économique de nombreuses structures qui serait touché.

EN BREF, QUELQUES EVOLUTIONS

Entre 2010 et 2012 pour l'ensemble
des 74 lieux étudiés

LES RESSOURCES PROPRES ET FINANCEMENTS PUBLICS

↗ de 4%

Part des différents produits inchangée de 2010 à 2012 avec 2/3 de subventions et d'aides et 1/3 de recettes propres.

↗ de 4% des financements publics

Fortement liée à la ↗ de 4% des subventions des collectivités territoriales.

Avec l'augmentation de 6 % des subventions des Régions et de 3% pour les subventions des Départements, des Villes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Stabilité pour les aides de l'Etat

Hausse de 10% des subventions du MCC entre 2010 et 2012 atténuée par la baisse de 34% des autres soutiens de l'Etat (Aides à l'Emploi).

↗ de 5% des aides des organismes professionnels

↗ 67% du montant global des apports en mécénat, partenariat ou sponsoring

↗ de 2% des recettes propres, liée à la progression de 7% des recettes de billetterie

LES CHARGES DE DIFFUSION ET DE FONCTIONNEMENT

↗ de 6%

↗ de 11% des charges artistiques essentiellement du fait de la hausse de l'enveloppe des contrats de cession (+11%) et de celle des contrats de coréalisation pour les grandes scènes (+34%).

↗ de 7% des charges techniques avec une progression des locations de matériels et d'achats de prestations techniques (+18%).

↗ de 8% de la masse salariale des permanents qui explique, pour moitié, par l'augmentation des charges totales (+6%).

CONTACTS & RENSEIGNEMENTS:

Sébastien BERTHE

Chargé d'études
au Centre de ressource du CNV
T : 01 56 69 11 36
E : sebastien.berthe@cnv.fr

Jean-François PAUX

Responsable du secteur
« Salles de spectacles »
T : 01 56 69 11 47
E : jean-francois.paux@cnv.fr

REMERCIEMENTS

Nous tenons à souligner la participation à cette étude de Nathalie Khun du CNV et de Marina Watremez de la DGCA. Nous remercions les intervenants de la table ronde « ECONOMIE(S) DES SCÈNES DE MUSIQUE ACTUELLES » organisée dans le cadre de Rencontres & Débats aux Trans Musicales de Rennes du vendredi 6 décembre 2013 ;

Philippe BERTHELOT

(directeur de la
FEDELIMA),

Anne BURLLOT-THOMAS

(directrice de
Musiques au Pays de
Lorient),

André CAYOT

(conseiller pour les
musiques actuelles,
DGCA,
Ministère de la
Culture et de la
Communication),

François DELAUNAY

(directeur du
Chabada, Angers),

Maïwenn FURIC

(cheffe de service
arts et dévelop-
pement territorial
direction de la
Culture, Région
Bretagne),

Claire GUÉRIN

(directrice d'Akwaba,
Châteauneuf-de-
Gadagne)

Eddy PIERRES

(directeur de l'asso-
ciation Wart et du
festival Panoramas,
Morlaix).

LISTE DES 74 LIEUX ÉTUDIÉS

A-C

AJMI
 AKWABA
 ANTIPODE
 ART'CADE
 BIG BAND CAFE
 CAC GEORGES BRASSENS
 CAFE CHARBON
 CANAL 93
 CARGO DE NUIT
 CAVAJAZZ

D-F

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
 EMB
 FILE 7
 FUZZ'YON

LA

LA BOUCHE D'AIR
 LA CARENE
 LA CARTONNERIE
 LA CAVE A MUSIQUE
 LA CAVE AUX POETES
 LA CIGALE
 LA CITROUILLE
 LA CLEF
 LA COOP DE MAI
 LA FRATERNELLE-JAZZ AU BISTRO
 LA GARE
 LA GRANDE BOUTIQUE
 LA LUCIOLE
 LA LUNE DES PIRATES
 LA NEF
 LA POUDRIERE
 LA PRESQU'ILE
 LA TANNERIE
 LA VAPEUR
 L'AERONEF
 L'ASTROLABE
 L'AUTRE CANAL

LE

LE 6PAR4
 LE BACARDI
 LE BIJOU
 LE BRISE GLACE
 LE CAMJI
 LE CARGO
 LE CHABADA
 LE CHÂTEAU D'O
 LE CONFORT MODERNE
 LE CRI DU PORT
 LE FIL
 LE FLORIDA
 LE GRAND MIX
 LE GUINGOIS
 LE KRAKATOA
 LE MOULIN DE BRAINANS
 LE PETIT FAUCHEUX
 LE RACKAM
 LE RIO GRANDE
 LE SANS RESERVE
 LE TAMANOIR
 LE TRIANON TRANSATLANTIQUE
 LE TRITON
 LE VIP
 L'EMPREINTE
 L'EPICERIE MODERNE
 LES BAINS DOUCHES
 LES INSTANTS CHAVIRES
 LES PASSAGERS DU ZINC
 L'ORANGE BLEUE
 L'OUVRE BOITE

N-P

NOUMATROUFF
 PANNONICA
 PAUL B
 PENN AR JAZZ

R-Z

ROCK SCHOOL BARBEY
 RUN AR PUNS
 TANDEM

L'ASSOCIATION
LES ELVIS PLATINÉS

L'association les ELVIS PLATINÉS a été créée dans les années 90 à Sumène, village situé dans les Cévennes Méridionales, autour du groupe de rock éponyme.

L'association se fixe pour objectifs de dynamiser la vie culturelle tout au long de l'année sur son territoire à travers l'organisation régulière de manifestations artistiques, la réalisation d'actions de sensibilisation auprès du public rural de sa région, l'accompagnement de groupes de musiques et compagnies de spectacles, la co-production ou la diffusion de spectacles, la participation aux réflexions autour des politiques territoriales.

L'association organise le Festival « Les Tranes Cévenoles » (<http://www.lestranes.org/>), développe de septembre à juin une saison itinérante dans plusieurs villages des Cévennes, accueille des groupes de musiques et des compagnies en résidence, mène des actions en direction de la jeunesse et accompagne les porteurs de projets.



LES ELVIS PLATINÉS :

W : leselvis.org
 E : contact@leselvis.org
 T : 04 67 81 57 90